

DOSSIER DE PRESSE



Le quartier des Moulins se transforme Inauguration de la nouvelle avenue Martin Luther King et de la place des Amaryllis requalifiée

Vendredi 5 juin 2015 à 11 heures

Rdv avenue Martin Luther King, perpendiculaire au boulevard Paul Montel - Nice



Par Adolphe Colrat, Préfet des Alpes-Maritimes,

Christian Estrosi, Député-Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur,

Eric Ciotti, Député, Président du Département des Alpes-Maritimes,

et Michel Vauzelle, Député, Président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En présence de Dominique Estrosi-Sassone,

Sénateur, Adjointe au Maire de Nice déléguée au Logement, à la Rénovation Urbaine et à la Proximité,

Présidente de commission à la Métropole Nice Côte d'Azur,

Vice-présidente du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, Présidente de Côte d'Azur Habitat

Contacts Presse Nice Côte d'Azur

Emmanuelle Gantié – 04 97 13 42 12 – emmanuelle.gantie@nicecotedazur.org

Elodie Ching – 04 97 13 51 08 – elodie.ching@nicecotedazur.org

Les projets de rénovation urbaine à Nice

La ville de Nice et la Métropole Nice Côte d'Azur ont engagé un ambitieux programme de valorisation urbaine dans tous les quartiers de Nice afin que les habitants de l'ensemble des secteurs de la ville puissent profiter d'un environnement agréable, d'une qualité de vie meilleure chaque jour. L'objectif est de **mener une reconquête urbaine et sociale des territoires les plus fragiles**, d'améliorer durablement le confort et les conditions de vie de tous les habitants.

La Métropole *Nice Côte d'Azur* a la compétence de la politique de renouvellement urbain menée sur son territoire.

4 programmes sont à ce jour en cours de réalisation à Nice : l'Ariane phase I et II, les Moulins et le Programme d'embellissement du centre ville Notre-Dame/Thiers/Vernier (ou Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD).

Le PRU Pasteur s'est achevé en 2014.

Les projets de rénovation urbaine (PRU) entendent poursuivre 4 objectifs principaux :

- Diversifier et améliorer l'offre de l'habitat,
- Désenclaver le quartier et requalifier les espaces publics,
- Réinvestir le tissu urbain existant pour lutter contre les phénomènes d'étalement urbain,
- Faire progresser l'insertion sociale et économique des habitants de ces quartiers.

Les grandes lignes de la rénovation du quartier des Moulins

Positionné au cœur du territoire de l'Eco-Vallée, à proximité d'opérations majeures (Nice Méridia, Grand Arénas, MIN, gare multimodale, futur tram...), **le quartier des Moulins forme une « charnière » entre Nice centre et la vallée du Var.**

Ce quartier prioritaire de la politique de la ville compte environ 8.000 habitants et se caractérise par un fort enclavement, une grande dégradation du bâti et une situation économique et sociale parmi les plus faibles de la région PACA.

Avant 2010, ce quartier n'avait pas connu d'intervention publique majeure depuis sa construction. Il fait aujourd'hui l'objet d'une opération de rénovation urbaine (plus de 215 millions d'euros engagés) dont l'ambition est :

- le **désenclavement du quartier**, avec la création d'un axe Est-Ouest le traversant, l'avenue Martin Luther King (dont la 1^{ère} section est inaugurée le 5 juin 2015),
- la requalification des espaces publics,
- la **diversification et l'amélioration de l'habitat**, par l'introduction d'une mixité des types de logements, la réduction des poches de forte densité de logements sociaux et le développement de résidences ;
- le **développement des services et des équipements**,
- la **promotion de l'emploi et le renforcement de l'action des associations**,
- la **revitalisation des commerces** afin d'améliorer l'image du quartier et de développer son attractivité.

Cette rénovation urbaine sera réalisée en 7 ans (fin prévue en 2017). Il s'agit d'une première étape du réaménagement global de ce quartier qui sera complétée à 10 et 20 ans par des aménagements liés à l'Eco Vallée ou des opérations menées dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU).

La Métropole Nice Côte d'Azur, pilote de ce projet, et ses partenaires améliorent le cadre de vie des habitants, esquissent un **nouveau paysage, plus attractif, aéré, convivial, durable, pour une meilleure qualité de vie.**

Les axes prioritaires du projet

- **Démolition**, après relogement des ménages, **de 548 logements**, partielle ou complète : bâtiments 3, 7, 8, 9, 10, 30, 33, 34 et 35,
- **Construction de 685 logements** (logements locatifs sociaux, en accession...) **dont 548 logements sociaux au titre des compensations**. Parmi ceux-ci, 309 logements sociaux sont reconstruits « hors site ». Chaque nouvelle construction sera certifiée « HQE » avec un label BBC,
- **Réhabilitation de 1244 logements (14 bâtiments) dans le cadre des financements ANRU**,
- Ouvertures et création de voies et d'espaces publics (environ 76.000m²),
- Réalisation d'équipements publics, de services et de locaux associatifs,
- Création de locaux commerciaux.

Aux Moulins en 2015 : la poursuite des grands travaux

- **Juin 2015 : inauguration du 1^{er} tronçon de l'avenue Martin Luther King (Bd Paul Montel – rue des Mahonias)**

Symbole de l'ouverture et du renouveau du quartier, cette nouvelle voie, dans sa première section, permet de relier le boulevard Paul Montel à la rue des Mahonias. A terme, l'avenue Martin Luther King rejoindra le boulevard du Mercantour et sera l'axe de circulation principal du quartier.

Seront ainsi desservis :

- la station de tramway,
- le centre commercial (fin 2016)
- la place des Amaryllis et ses commerces de proximité dont l'agence postale qui y sera relocalisée (fin 2016),
- les résidences de Côte d'Azur Habitat, prochainement réhabilitées,
- des nouvelles opérations de logements,
- le pôle santé (ouverture en 2016)
- la bibliothèque municipale (fin 2018),
- jusqu'au jardin du Bois de Boulogne (fin 2017).

Les travaux de création du premier tronçon de l'avenue Martin Luther King ont eu lieu entre janvier et mai 2015. D'une largeur totale de 25m et d'une longueur de 220m, cette première section comporte :

- une **chaussée bidirectionnelle** de 6 m de large favorisant une circulation apaisée (zone 30),
- un **plateau traversant** en début et en fin de section,
- de **larges trottoirs (6m) plantés d'arbres d'alignement** (micocouliers), revêtus de béton désactivé,
- du **stationnement longitudinal de part et d'autre** : 50 places dont 1 place réservée aux personnes handicapées et 6 places en arrêt-minute au plus près des commerces de proximité,
- des **zones de stationnement 2 roues**,
- un **emplacement livraisons**,
- des **bornes en eau et électricité**. Ces équipements permettront d'accueillir prochainement et dans de meilleures conditions le marché quotidien actuellement situé bd Paul Montel.



Coût des travaux de l'avenue : 2 millions d'euros

Métropole Nice Côte d'Azur	1.240.000 euros (62%)
Département des Alpes-Maritimes :	480.000 euros (24%)
Région PACA :	140.000 euros (7%)
ANRU :	140.000 euros (7%)

- **Juin 2015 : inauguration de la place des Amaryllis requalifiée**

La requalification de la place des Amaryllis permet d'améliorer l'image de ce lieu incontournable de la vie du quartier. Jusque là refermée sur elle-même, la place est aujourd'hui ouverte sur le reste des Moulins. **On y trouve des commerces de proximité.**

D'une surface totale de près de 3.000 m² la place comporte plusieurs espaces :

- **au nord, le lieu de rencontre et les commerces** autour d'une zone traitée qualitativement en béton désactivé et en béton bouchardé,
- **au sud les cheminements piétons vers les résidences de Côte d'Azur Habitat** et l'accès au parking souterrain du supermarché.



Un large plateau traversant permet d'agrandir la place vers le sud, de l'autre côté de l'avenue Martin Luther King. De hauts mâts à aiguilles en assurent l'éclairage.

Côté plantations, les mélias azédarach ont remplacé les pins, les eucalyptus ont été remplacés par des palmiers washingtonias. On trouve également des plantes et arbustes bas.

Des bancs en béton agrémentent l'espace tout comme une fontaine à boire.

Afin de répondre au besoin de sécurité de la population, des caméras de vidéosurveillance et vidéo verbalisation seront installées aux différents carrefours. Par ailleurs, un projet de redynamisation et de requalification des commerces existants sera prochainement lancé.

Coût des travaux de la place : 1 million d'euros

Métropole Nice Côte d'Azur	620.000 euros (62%)
Département des Alpes-Maritimes :	240.000 euros (24%)
Région PACA :	70.000 euros (7%)
ANRU :	70.000 euros (7%)

- **Juin 2015 : lancement des travaux de construction de l'ensemble commercial par le promoteur Gotham,** programme mixte qui comprendra un supermarché Casino, un parking souterrain, une agence postale, des commerces de proximité et des bureaux. Livraison prévue au 3^{ème} trimestre 2016.



- **Juillet 2015 : livraison de la résidence Santorin par Erilia, qui accueillera, en 2016, en rez-de-chaussée, un pôle santé ;**

- **Achèvement de la réhabilitation des tours 31, 32, et démarrage de la réhabilitation de la tour 42** (soit 318 logements sociaux de Côte d'Azur Habitat) ;



- **Actuellement et jusqu'en 2016-2017 : requalification de la rue des Mahonias**

Les grandes dates du projet de rénovation en 2014

- **Décembre 2014 : fin de la démolition** (par grignotage) **du bâtiment 30** (soit 256 logements, commerces et autres locaux construits sur un parking de 2 niveaux souterrains) ;
- **8 juillet 2014 : inauguration de la rue Joséphine Baker et de la nouvelle Maison du Projet.** La rue Joséphine Baker relie la rue des Mahonias au boulevard Paul Montel. Elle dessert le pôle petite enfance et familles *Les Petits Loups*, les bâtiments n°43, 44, 1 et 12 de Côte d'Azur Habitat et le parking souterrain du bâtiment Horizon Méridia.
- **Juillet 2014 : livraison d'Horizon Méridia** (80 logements dont 52 sociaux, mairie annexe, centre loisirs jeunesse police nationale et commerces, par Habitat 06) ;
- **26 juin 2014 : inauguration de « L'Alandier »**, une résidence de 80 logements locatifs sociaux réalisée par le bailleur Côte d'Azur Habitat ;
- **2 juin 2014 : inauguration officielle de la Mairie annexe de Saint Augustin** (anciennement localisée au 39 rue des Mahonias) **et de l'allée Dei Verna**, une voie piétonne qui relie la rue Joséphine Baker à la Digue des Français ;
- **3 février 2014 : lancement de la construction de la résidence Santorin** par Erihia (29 logements locatifs sociaux du T2 au T4) sur 6 étages et construction, au rez-de-chaussée, d'un pôle santé de 180m² ;
- **Février 2014 : début de la réhabilitation des tours 31, 32, 42** (soit 318 logements sociaux de Côte d'Azur Habitat) et ouverture de la nouvelle mairie annexe de St Augustin ;
- **27 janvier** : ouverture du **pôle petite enfance** « Les Petits Loups » ;



Diversifier l'offre de logement : un objectif prioritaire du projet de rénovation

L'un des objectifs principaux de ce projet de rénovation est la diversification de l'offre de logements sur site afin de favoriser la mixité sociale et urbaine. A ce jour, trois résidences de logements sont livrées ou sont en cours de réalisation sur le quartier des Moulins.

La résidence « L'Alandier » réalisée par Côte d'Azur Habitat

Cette résidence a été inaugurée jeudi 26 juin 2014.

Réalisé par le bailleur Côte d'Azur Habitat, cet ensemble est composé de 2 bâtiments de niveaux R+2 à R+7. Il comprend :

- **80 logements locatifs sociaux** : 2 T1, 20 T2, 39 T3, 17 T4 et 2 T5,
- **1.000m² de locaux d'activités en rez-de-chaussée** (4 cellules commerciales),
- **92 places de stationnement** intégrées au bâti en rez-de-chaussée et 1er étage,
- **Des jardins.**

Le nom de cette résidence a été choisi en référence au four antique d'époque gallo-romaine qui a été mis à jour lors des fouilles archéologiques en mars 2012.



La résidence « Horizon Méridia »

Le bâtiment « Horizon Méridia » a été livré en juillet 2014. Ce premier programme « mixte » (comprenant logements locatifs sociaux et logements en accession aidée) de la rénovation urbaine des Moulins est porté par la Société d'Economie Mixte « Habitat 06 ».



L'opération est emblématique : elle introduit de la mixité sociale dans le quartier. Elle est **composée de 52 logements sociaux et de 28 logements en accession aidée**. Le prix de vente moyen n'excède pas 2.900 euros TTC du m², stationnement inclus ! **Au rez-de-chaussée de l'immeuble, la mairie annexe a été relocalisée.** Des commerces sont implantés.

La résidence Santorin

La résidence *Santorin*, dont la 1^{ère} pierre a été posée le 3 février 2014, est une des deux résidences que le bailleur social Erilia s'est engagé à construire sur ce secteur du quartier des Moulins. Le second bâtiment sera la résidence *Andros*.

La résidence Santorin proposera 29 logements locatifs sociaux (du T2 au T4) **sur 6 étages** : 9 T2 de 51 m², 15 T3 de 71 m², 5 T4 de 81 m² et 32 garages.

Au rez-de-chaussée, sera réalisé un pôle santé de 180m². Des membres du corps médical et paramédical y assureront des consultations. Cet espace permettra un meilleur accès aux soins des habitants du quartier. Il proposera également des actions d'éducation thérapeutique.

La résidence Santorin devrait être livrée en juillet prochain.



Les services publics

La Maison du Projet

Pour permettre la démolition du bâtiment 30, la Maison du projet a dû fermer ses portes au public en février 2014. Depuis le 22 avril 2014, elle est installée au rez-de-chaussée du bâtiment 39, dans les anciens locaux de la mairie annexe de Saint-Augustin, et louée à Côte d'Azur Habitat.

La Maison du projet des Moulins (auparavant située dans la barre 30) **est un espace d'information et d'échanges**. Les habitants, partenaires associatifs et institutionnels du quartier y trouvent toutes les informations sur le projet urbain et la vie du quartier.



Dans ses nouveaux locaux, la Maison du projet accueille également :

- La permanence du Plan Local Insertion Emploi les lundis, mercredis matin, jeudis et vendredis,
- Une permanence juridique gratuite proposée par l'association CIDFF les mercredis après midi,
- La permanence d'une assistante sociale de la ville de Nice le mardi matin.

Cet équipement public peut être réservé pour l'organisation de réunions, d'expositions ou d'animations spécifiques dans le cadre du projet urbain.

Le montant du réaménagement du local s'élève à plus de 31.000 euros TTC.

La mairie annexe Saint Augustin

La mairie annexe Saint Augustin, inaugurée le 2 juin 2014 était située au 39, rue des Mahonias. Dans le cadre du projet de rénovation urbaine elle a été relocalisée au **rez-de-chaussée de l'immeuble Horizon Méridia, sur le boulevard Paul Montel**.

Le lieu a été choisi notamment pour son accessibilité et sa proximité :

- Avec les quartiers Sainte Marguerite et Nice Méridia ;
- Avec la future ligne 2 du tramway ;
- Avec la voie des 40 mètres qui favorisera l'accessibilité depuis les quartiers Ouest de la Plaine du Var (Iscles du Var, St Isidore...).

Les locaux d'une surface de 274m² sont loués par la ville au bailleur Habitat 06, propriétaire du bâtiment). Ils sont répartis ainsi :

- **1 axe pour le public**, depuis le hall d'accueil et le long des vitrages de la façade principale. Cette partie comprend **4 postes administratifs ouverts**, juste séparés par une cloison, pour garantir la confidentialité
- **1 axe pour le personnel** qui circule en parallèle à l'arrière des locaux et dispose d'une salle de détente, de 2 sanitaires, d'une salle d'archives et d'un bureau pour la responsable
- **Un bureau des permanences**.

Comme dans toutes les mairies annexes, sont proposés les services suivants :

- Délivrance d'actes d'état civil
- Cartes d'identité et de passeport
- Inscriptions scolaires
- Légalisation de signature
- Inscriptions sur les listes électorales

La mairie annexe Saint Augustin est ouverte de 8h30 à 17h du lundi au vendredi.

Le pôle petite enfance et familles « Les Petits Loups » : un lieu d'accueil, d'échanges et de soutien à la parentalité

En lieu et place de l'ancienne école maternelle, qui comptait deux classes à sa fermeture en juin 2012, a été réalisé le pôle Petite enfance et familles « Les Petits Loups ». Au sein de cet établissement, d'une surface intérieure de 913 m², les parents et leurs enfants trouvent :

- Un **multi-accueil collectif de 40 places** situé en rez-de-chaussée, ouvert de 7h30 à 18h30, accueillant les enfants de 2 mois et demi à 4 ans ;
- **Une ludothèque** avec jeux pour les enfants de moins de 6 ans ;
- Un **espace polyvalent parents/enfants** comprenant les services suivants : point d'inscriptions, permanence du Point Info Familles de la ville de Nice, permanence juridique du Centre d'information des droits des femmes et des familles, lieu de rencontres collectives assurées par un travailleur social de la CAFAM.

Ce pôle ressources favorise la cohésion sociale, renforce les liens intergénérationnels et permet un meilleur accompagnement des familles.

Les commerces

Un programme mixte est porté par l'ensemblier urbain Gotham. Gotham est chargé de la construction, commercialisation, gestion et animation de surfaces commerciales et d'activités économiques en y associant un groupe de distribution alimentaire.

En juin 2015 démarrent les travaux de construction :

- un **supermarché** du groupe Casino de 1.300 m² de surface de vente, avec accès sur le bd Paul Montel
- une **agence postale** de 150 m², avec accès direct sur la place des Amaryllis, permettant la relocalisation de l'actuelle agence située Allée dei Verna,
- des **cellules commerciales** nouvelles de 150 et 230 m² à construire en accroche des bâtiments 3 et 4 de Côte d'Azur Habitat, directement sur le boulevard Paul Montel, pour y accueillir des commerces de proximité,
- des **bureaux** à l'étage sur 660 m²,
- un **parking souterrain de 60 places.**

Le financement du projet

Le projet a un coût global de 215.489.287 euros TTC

Ville de Nice et NCA*	ANRU	Région PACA	CG 06	Europe (FEDER)	Bailleurs sociaux	Autres
37.273.191 €	28.165.610 €	5.143.296 €	54.319.945 €	2.541.479 €	77.501.895 €	1.681.155 €
18 %	14 %	2 %	26 %	2 %	37 %	1 %

* part Ville de Nice : 10 005 034 € (5%), part NCA : 27 268 157 € (13 %)

Annexes au dossier de presse

- **Courte biographie de Martin Luther King**

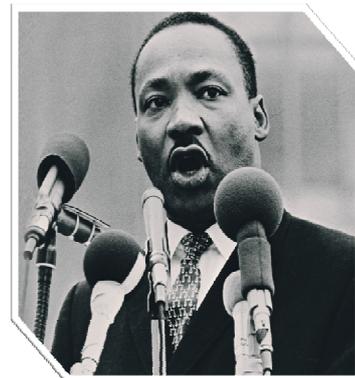
Martin Luther King (1929 -1968) est un pasteur afro-américain. Il a milité pour les **droits de l'homme** et notamment pour les droits civiques des noirs aux Etats-Unis, pour la paix et contre la pauvreté. Il a mené de nombreuses actions pour **défendre le droit de vote, la déségrégation et l'emploi des minorités ethniques**.

Le 28 août 1963, durant la marche pour l'emploi, il prononce son discours le plus célèbre, « *I have a dream* ». La plupart de ses revendications seront promues par le « *Civil Rights Act* » et le « *Voting Rights Act* » sous la présidence de Lyndon B. Johnson.

En 1964, il devient le plus jeune lauréat du prix Nobel de la paix, pour sa lutte non violente contre la ségrégation raciale et pour la paix.

En 1968, alors qu'il débute une campagne contre la guerre du Viêt Nam et la pauvreté, il est assassiné.

A titre posthume, il fut récompensé par la médaille présidentielle de la liberté, le prix des droits de l'homme des Nations Unies et la médaille d'or du Congrès.



La nouvelle avenue du quartier des Moulins porte le nom de Martin Luther King depuis le conseil municipal du 9 décembre 2013.

- **L'association « Eveil ton art »**

A l'occasion des inaugurations du vendredi 5 juin 2015, deux artistes de l'association « Eveil ton Art » réaliseront en direct des graffs exposés sur la place des Amaryllis.

Dzio, artiste graffeur réaliste et Horne, illustrateur typographe, exercent leur talent sur Nice et Antibes. Dzio a déjà réalisé de nombreuses fresques temporaires aux Moulins, sur des murs voués à la démolition.

Cette exposition spécialement conçue pour l'occasion sera par la suite réutilisée pour embellir le quartier et accompagner les chantiers en cours ou à venir. Elle permet de valoriser les avancées du projet de rénovation urbaine du quartier et favorise l'appropriation de ces nouveaux espaces par les habitants du quartier.

L'association EVEIL TON ART intervient auprès des jeunes du quartier des Moulins. Elle propose au travers de ses différents ateliers (danse, chant, expression scénique, écriture, peinture urbaine (graff), cinéma, photo..) d'utiliser l'art et la culture comme support à l'éducation, elle œuvre pour l'intégration de tous les jeunes.

L'association EVEIL TON ART est une jeune équipe dynamique et moderne qui met en avant les jeunes talents. Ses objectifs :

- Permettre à des jeunes talents de se former à la scène et de se produire,
- Dénicher et faire émerger de jeunes artistes en voie de professionnalisation, en leur proposant une formation artistique accessible (financièrement),
- Rompre l'isolement avec comme support l'art, tout en étant un point de rencontre entre la scolarité, l'insertion sociale et professionnelle,
- Améliorer par le biais de ses actions la vie en collectivité,
- Travailler sur la confiance en soi et l'estime de soi, mais également sur l'ouverture d'esprit (le partage des cultures etc.) au travers de l'expression artistique.